

# VOS COORDONNÉES

NOM: PRÉNOM: ADRESSE:	PAYS :
CP/VILLE:	E-MAIL : TÉL. (OBLIGATOIRE) :

CP/VILLE:.		TEL. (UBLIGATUIRE) :
LES PARTICIPANTS AU SÉJ	OUR	
NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
LE NOMBRE DE PARTICIPANTS NE PEUT ÊT	RE SUPÉRIEUR À LA CAPACI	ervation 2024  It indiquée de la location ou de l'emplacement
EMPLACEMENT CAMPING	173 113 11	LOCATION
DU/	ANNING. PLACEMENT CLASSIQUE  U	ARRIVÉE ET DÉPART TOUS LES JOURS EN BASSE SAISON EN HAUTE SAISON, VOIR NOTRE SITE INTERNET  DU / / / 2024  (À PARTIR DE 15 H) ; ; (AVANT 10 H)  HÉBERGEMENT CHOISI  COMPACT FAMILLE TRIBU DÉTENTE GAMME ESSENTIELLE GAMME CONFORT GAMME PRIVILÈGE
TOTAL À RÉGL  MONTANT DU SÉJOUR  TAXES DE SÉJOUR ( $0,600€/NUIT/ADULTE$ )  ÉCOPARTICIPATION ( $0,600€/NUIT/PERSONNE$ )  FRAIS DE RÉSERVATION * ( $0FFERTS HORS JUILLET ET AOÛT$ )  ASSURANCE ANNULATION  FACULTATIVE	TOTAL À RÉGLER  €	PAR CHÈQUE PAR MANDAT POSTAL EN CHÈQUES VACANCES PAR CARTE BANCAIRE N° DATE VALIDITÉ CRYPTOGRAMME PAR VIREMENT À SAS DOMAINE CROEZ VILLIEU IBAN FR76 1600 6050 1147 5670 0641 004

ACOMPTE À VERSER (30%) .....€

Merci de lire et de signer les conditions

<sup>\*</sup> à partir de 4 nuits pour les emplacements camping

## **COMMENT RÉSERVER?**

- PAR TÉLÉPHONE > nous enregistrons directement votre réservation avec paiement de l'acompte par carte bancaire, puis nous vous adressons le contrat de réservation à nous retourner
- PAR INTERNET SUR WWW.LA-CROEZ-VILLIEU.COM > vous saisissez votre réservation et payez l'acompte ou le solde en ligne
  - > A réception de votre contrat, nous vous adresserons une confirmation de réservation.

## SOLDE DU SÉJOUR

- POUR LES LOCATIONS > à régler au plus tard 15 jours avant votre arrivée
- POUR LES EMPLACEMENTS > à régler au plus tard à votre arrivée

## Conditions générales de vente

> LA RÉSERVATION sera prise en compte après accord de la direction, AVEC votre signature au bas dudit contrat dûment rempli, et AVEC votre versement de 30% du montant de la réservation à valoir sur votre facture de séjour + 25 € de frais de dossier non remboursables (en juillet août) + coût éventuel pour l'assurance annulation facultative soit 4% du montant du séjour). Une confirmation de réservation vous sera envoyée, non cessible à un tiers, à présenter le jour de votre arrivée.

En location : le solde sera impérativement réglé 15 jours avant votre arrivée, sous peine d'annulation de la réservation.

<u>En camping</u>: le solde et la taxe de séjour seront à régler le jour de votre arrivée. Entre le 1er et le 15 août, le règlement devra être effectué impérativement 5 jours avant le jour de votre arrivée. Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou un départ anticipé. Toute réservation non- honorée sera facturée.

**Attention**: en cas d'arrivée tardive, veuillez nous en aviser par écrit. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou la location seront attribués à un autre client dès le soir-même. L'acompte ne sera pas remboursé.

# Les MINEURS non accompagnés de leurs représentants légaux ne sont pas admis sur le camping.

- > ANIMAUX Tatouage et vaccination en cours de validité, carnet de santé à présenter le jour de votre arrivée. Les chiens de catégorie dangereuse (1 et 2) ne sont pas admis dans l'enceinte du camping. Merci de communiquer la race de votre chien lors de votre réservation afin de valider sa venue.
- > DIVERS Le lavage de voiture ainsi que la recharge de véhicules électriques sont interdits sur le camping. L'utilisation des sanitaires est RÉSERVÉE AUX CAMPEURS.

  Le port du bracelet au poignet est OBLIGATOIRE sous peine d'exclusion.

L'installation de tentes, piscines gonflables ou jeux d'eau ne sont pas autorisés sur les parcelles locatives.

L'utilisation de barbecues ou planchas électriques est interdite en emplacement et en location. Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur dont copie lui sera remise sur demande le jour de son arrivée, ainsi qu'aux conditions de réservation et particulières du Camping La Croix Villieu.

#### L'installation de tentes n'est pas autorisée sur les parcelles locatives.

- > ANNULATION Toute annulation devra être signalée par écrit. Dans tous les cas, les frais de dossier ne seront pas remboursés. Le camping appliquera les consignes suivantes en cas d'annulation (hors souscription à notre assurance annulation Meetch) :
- plus de 3 mois avant l'arrivée = remboursement total de l'acompte,
- plus de 2 mois = 50 % de l'acompte,
- moins de 2 mois = aucun acompte ne sera remboursé,
- pour une annulation moins de 15 jours avant votre arrivée, le solde du séjour sera dû et aucun remboursement consenti.

Pour toute annulation liée à une pandémie ou à un état d'urgence sanitaire, un avoir du montant des sommes déjà versées sera établi, utilisable pour tout séjour sous 18 mois.

- > ASSURANCE ANNULATION Le Camping La Croix Villieu vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Meetch s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit à l'assurance. Celle-ci n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 4% du montant du séjour, payable lors de la réservation et de sa souscription. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales, veuillez le déclarer sous cinq jours suivant l'événement entraînant la garantie sur https://campinglacroixvillieu.claim.meetch.io/travel/fr/signin et fournir tous les renseignements nécessaires.
- > CONDITIONS CLIMATIQUES La direction du Camping La Croix Villieu décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou de certaines animations. En aucun cas, ces mauvaises conditions climatiques ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel.
- > CONDITIONS PARTICULIERES LOCATIONS ET EMPLACEMENTS La situation de l'emplacement est déterminée en fonction des exigences de notre planning. Le choix de votre emplacement ou du numéro de votre hébergement entraîne un supplément de 35€ par séjour. Si toutefois l'emplacement choisi n'était pas disponible, le supplément sera déduit du solde.

<u>LOCATIONS</u>: arrivée dès 15 h – départ avant 10 h. En juillet et août, les locations se font uniquement à la semaine du samedi au samedi, du dimanche au dimanche ou du mercredi au mercredi (selon l'hébergement choisi);

EMPLACEMENTS: arrivée dès 14 h – départ avant 12 h.

- > PAIEMENT Vous pouvez régler par carte bancaire, espèces, Chèques Vacances ANCV ou Connect, et virement bancaire.
- > CAUTIONS Différentes cautions (par CB sur place ou en ligne, Espèces) vous seront demandées à l'arrivée : 300€ pour l'hébergement + 50/100/120/150/180€ (selon nb de chambres et type de location) pour le ménage. Le locataire devra contrôler le bon état de son hébergement et signaler immédiatement ou au plus tard le lendemain matin les anomalies constatées. Au départ, la caution sera restituée après un état des lieux «sans contact» qui sera effectué après votre départ. Une caution nuisances/propreté de 50€ pourra également être demandée et prélevée par la direction, en cas de nuisances répétées sur le camping ou d'emplacement laissé insalubre.
- > SERVICES SUPPLÉMENTAIRES Animations pendant la haute saison, garanties en semaine du 8 juillet au 26 août. Bar et snack ouverts en haute saison – Espace Aquatique : du 10 avril au 30 Septembre - Seuls les maillots de bain une ou deux pièces sont autorisés à la baignade. Boardshorts interdits.

Nous vous souhaitons un agréable séjour!

Camping la Croix Villieu \*\*\*\*
6 la Croëz Villieu - route de Kerhillio
56410 ERDEVEN
0033 (0)97 55 90 43
info@la-croez-villieu.com
www.la-croez-villieu.com

### J'AI LU ET J'ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION.

DATE:

SIGNATURE:

